



Sébastien Nadiras (dir.)

## Noms de lieux, noms de personnes La question des sources

Publications des Archives nationales

---

# Survol thématique des colloques de la SFO

Michel Tamine

---

DOI : 10.4000/books.pan.1045  
Éditeur : Publications des Archives nationales  
Lieu d'édition : Pierrefitte-sur-Seine  
Année d'édition : 2018  
Date de mise en ligne : 3 mai 2018  
Collection : Actes  
ISBN électronique : 9791036512308



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

TAMINE, Michel. *Survol thématique des colloques de la SFO* In : *Noms de lieux, noms de personnes : La question des sources* [en ligne]. Pierrefitte-sur-Seine : Publications des Archives nationales, 2018 (généré le 17 septembre 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pan/1045>>. ISBN : 9791036512308. DOI : 10.4000/books.pan.1045.

---

Ce document a été généré automatiquement le 17 septembre 2019.

---

# Survol thématique des colloques de la SFO

Michel Tamine

---

- 1 La tenue du dix-septième colloque d'onomastique aux Archives nationales, sous la présidence de M. Jean-Pierre Brunterc'h, conservateur général du patrimoine, constitue à coup sûr un évènement important dans la vie de la Société française d'onomastique [SFO], dont Madame la directrice rappelle, dans son *Avant-propos*, qu'elle a été portée sur les fonts baptismaux au sein même de la vénérable institution, voici cinquante-sept ans. À Paris, comme c'est souvent le cas, le site imposa le thème ; la question des sources est évidemment cruciale pour les onomasticiens comme pour les historiens : leur authenticité, leur ancienneté, la région d'où elles sont issues conditionnent la qualité de leur interprétation, mais le colloque invitait aussi à une réflexion sur la spécificité des sources onomastiques : existe-t-il des documents - le terme est à considérer dans sa signification la plus large - qui, plus que d'autres, permettraient d'étudier efficacement les noms propres, leur origine, leur évolution, leur signification, leur fonctionnement ? La question est essentielle, et témoigne d'une maturité disciplinaire qui permet d'évaluer les progrès accomplis depuis que la SFO organise des colloques, et que l'on peut apprécier à travers un rapide survol de l'histoire thématique de ces manifestations<sup>1</sup>.
- 2 Il est d'ailleurs notable que Marcel Baudot, inspecteur général des Archives de France, l'un des membres fondateurs de la Société et qui en devint le président, fut à ce titre l'un des principaux organisateurs du premier colloque d'onomastique, tenu à Loches en mai 1978 et consacré au thème : « Onomastique - Dialectologie ». Mais la couverture du volume des *Actes* montrant les deux termes croisés sur un pivot constitué par la voyelle commune -a-, il est difficile de dire quels rapports logiques et sémantiques ils entretiennent, et il apparaît en effet, à la lecture de l'ouvrage, qu'y alternent des communications propres à chacun des deux domaines, Marcel Baudot soulignant dans sa *Préface* que « la part de la dialectologie a été la plus importante », et souhaitant d'ailleurs que « dialectologues et onomasticiens poursuivent leur route parallèlement, se ménageant des points de rencontre ». Mais en 2001, au colloque de Lyon, organisé par le Centre d'études linguistiques Jacques Goudet de l'université Lyon III, l'onomastique se

trouve, selon le thème retenu, « au carrefour des sciences humaines », choix justifié par Jacques Chaurand dès l'ouverture de son *Avant-propos* : « La pluridisciplinarité a joui depuis quelques années d'une grande faveur. Pour l'onomastique ce n'est qu'une prise ou une reprise de conscience tant cette ouverture tient à son essence même. » Le commentaire qui suit montre combien la réflexion de l'onomasticien reste nourrie par l'expérience du dialectologue : « Je songeais aussi d'instinct à ces nombreux lieux-dits de type *carouge* ou *carouche* qui sont des carrefours au sens propre, mais suggèrent aussi des lieux de rencontre où les gens du pays étaient sûrs qu'en s'y rendant à certaines heures ils apprendraient les nouvelles dont ils étaient friands [...] ». Quoi qu'il en soit, le thème de ce onzième colloque tout comme le contenu des *Actes* montrent que non seulement l'onomastique a conquis son autonomie, mais qu'elle occupe désormais une place centrale dans le champ des sciences humaines.

- 3 Cette conquête ne résulte évidemment pas du hasard, elle a été préparée par l'exploration de domaines entretenant des relations privilégiées avec nos disciplines. Ainsi, dès 1980, le colloque du Mans, intitulé « Archéologie - Toponymie », proposait d'évaluer « l'apport réciproque que pouvaient attendre et peut-être développer deux disciplines qui s'appliquent à des remontées parallèles vers les époques lointaines, mais qui correspondent à des façons de travailler si différentes ». L'auteur de ces lignes, extraites de la *Préface* du volume des *Actes*, Jacques Chaurand, connaissait parfaitement les limites et les risques de l'entreprise, et lorsqu'il évoque l'hypothèse d'une collaboration plus suivie avec les archéologues, il note qu'« il sortirait sans doute de ces contacts plus d'interrogations que de données susceptibles d'être versées immédiatement dans un ensemble qui n'est pas prêt à les accueillir », ce qui ne l'empêche pas de voir dans le colloque du Mans l'occasion de poser des « bases de départ nouvelles ». On sait que la suite a donné raison à la prudence de Jacques Chaurand ; certains archéologues, séduits par de nouveaux outils à leurs yeux plus fiables et susceptibles de leur fournir une information plus immédiatement disponible, comme la photographie aérienne, la dendrochronologie, la datation au carbone 14, ou encore les outils informatiques qui permettent aujourd'hui de produire des modélisations en 3D, orientèrent les jeunes chercheurs vers ces nouvelles technologies, au détriment de la toponymie dont les données ont pu leur apparaître plus délicates à interpréter. Cependant, l'archéologie n'étant elle-même qu'une branche spécialisée de l'histoire, cette dernière offre sans doute des horizons plus larges : « Beaucoup de toponymistes sont convaincus, - et cette conviction fait souvent partie des motivations qui ont décidé de leur vocation -, que la science à laquelle ils se consacrent leur ouvrira un accès à la connaissance des sociétés qui ont existé dans un passé lointain, de celles en particulier qui n'ont guère - ou pas du tout - laissé de traces dans les documents écrits sur lesquels se construit le discours de l'histoire. »
- 4 La voie était ainsi toute tracée vers le huitième colloque, qui s'est déroulé à Aix-en-Provence en 1994, dont le premier thème était ainsi libellé : « Onomastique et histoire », alors que le second était consacré à l'onomastique littéraire. Organisé en partenariat avec l'Association du Félibrige et sous la présidence d'honneur de Charles Rostaing à qui furent dédiés les *Actes*, ce colloque témoigne en effet d'un nouvel élargissement des perspectives ; après avoir rappelé que « la spécificité de l'onomastique est d'être une science du langage au confluent de plusieurs disciplines », Jean-Claude Bouvier, coprésident du colloque et préfacier des *Actes*, souligne : « L'étude de ces noms qui disent l'appartenance à des espaces, et plus largement à des cultures, ou qui expriment des

filiations, à la fois familiales et sociales, engage les onomasticiens dans une démarche d'exploration de la mémoire des communautés humaines qui est indissociable de celle que suivent les historiens. » Il convient par ailleurs d'éviter tout risque de syncrétisme : « La mise en commun de documents, d'expériences, de réflexions entre chercheurs d'horizons différents ne peut être efficace et enrichissante que si chacun a à la fois une pleine conscience des exigences de sa propre discipline et une volonté de la dépasser ou de l'élargir. » Cette recommandation se trouve d'ailleurs illustrée dans le volume par un dossier pluridisciplinaire consacré au prieuré de Nottonville (Eure-et-Loir), qui prolonge la réflexion amorcée au Mans, puisque s'y croisent en particulier l'étude archéologique du site, par Philippe Racinet et l'apport de la toponymie, par Jacques Chaurand.

- 5 Discipline tournée vers l'histoire, donc vers l'éclairage culturel du passé par sa visée, mais discipline relevant de la linguistique par ses démarches et ses méthodes, l'onomastique constitue au premier chef un « témoin des langues disparues » : tel était le thème du troisième colloque, tenu à l'université de Dijon en 1981. Il a permis, selon Gérard Taverdet qui en a assuré l'édition et rédigé la *Préface*, « des échanges entre chercheurs qui jusqu'ici s'ignoraient », et alors que les onomasticiens français se trouvaient privés de moyens d'expression depuis la disparition de la *Revue internationale d'onomastique*, il a ouvert des perspectives qui en ont fait « le Colloque de l'espoir ». Quant à Jacques Chaurand, qui en a dressé le bilan scientifique dans ses *Conclusions*, il souligne que la démotivation peut constituer un facteur de préservation des éléments linguistiques les plus anciens : « Il reste que l'un des caractères du toponyme et de l'anthroponyme est qu'ils s'accommodent très bien d'une opacité relative et même totale de leur signification première. À ce titre, ils peuvent devenir des éléments irremplaçables pour la connaissance des états de langue passés ou des idiomes disparus ». Parmi les orientations les plus spectaculaires, « L'examen de bases toponymiques préromanes par M. Guiter, l'étude de M. Ravier sur *Calma*, nous ramenaient vers un champ de recherches et de discussions fascinant [...] » ; les difficultés méthodologiques pour démêler l'écheveau des formes héritées des strates les plus anciennes sont évidemment nombreuses : « Nous avons retrouvé dans les communications touchant le substrat gaulois l'amalgame difficile à débrouiller qui résulte de la superposition des langues », mais les chercheurs disposent de moyens d'investigation efficaces : outre la phonétique historique et les phénomènes accentuels qui « sont précieux pour déterminer ce qui revient à chacun des systèmes en contact », la géolinguistique appliquée à la microtoponymie apparaît comme une voie de recherche prometteuse : « Mademoiselle Dubuisson a fait apparaître de miroitantes perspectives en examinant les questions de méthode que pose une cartographie des lieux-dits ».
- 6 Un autre aspect de la contribution de l'onomastique à la connaissance des langues, complémentaire de l'investigation paléolinguistique proposée précédemment, fut mis à l'honneur dix ans plus tard, à l'occasion du colloque de Strasbourg, consacré aux « langues en contact » et placé sous la coprésidence d'honneur de Max Pfister et Raymond Sindou. Dédiés à Marianne Mulon à l'occasion de son départ à la retraite, les *Actes* examinent les influences imputables aux phénomènes d'adstrat dans différentes régions de la France et de la Belgique, là où la langue, centrale ou régionale, se trouve ou s'est trouvée au contact d'une autre langue, cette contiguïté suscitant des emprunts, dont Jacques Chaurand rappelle, dans son *Introduction*, qu'ils présentent en onomastique des particularités échappant au même processus considéré dans le lexique général. Il s'agissait également de catégoriser les modalités qui président au passage d'une langue à l'autre, dont quatre sont identifiées : la transcription littérale, l'adaptation, la

normalisation, la traduction. Mais la complexité du réel bousculant toujours l'ordonnance simplificatrice des taxinomies, bien d'autres aspects ont retenu l'attention des congressistes, en l'occurrence la vaste question de l'exonymie, celle des influences phonétiques ou encore celle de l'emprunt des structures grammaticales. Avant de mettre un point final à son texte liminaire, Jacques Chaurand rappelle que « Sur la question des langues en contact, l'onomastique a beaucoup à dire », et précise l'originalité de son apport en indiquant que « des usages, des types de construction, peuvent s'introduire ou se perpétuer en onomastique sans qu'il en soit nécessairement ainsi dans les autres domaines. »

- 7 On pourrait considérer comme un développement de cette dernière proposition le thème du quatrième colloque, le seul qui ait été consacré à une question de morphologie et secondairement de sémantique, à savoir « Les suffixes en onomastique ». Organisé en 1983 à Montpellier, en collaboration avec l'université Paul Valéry, sous la présidence d'honneur de Charles Camproux, et la présidence de Jacques Chaurand, le colloque a proposé près d'une vingtaine de communications réunies dans les *Actes* publiés en 1985. Pour inhabituelle qu'elle fût en raison de son caractère intralinguistique, la problématique retenue rejoignait, et permettait d'approfondir, par bien des aspects, des questions déjà abordées lors d'autres colloques. Dans la synthèse qu'il dégage, le président du colloque en justifie ainsi l'intérêt : « La capacité qu'a la toponymie de maintenir des formations bien longtemps après que les formants ont cessé d'être communément reconnus, en fait un lieu privilégié pour observer les éléments provenant de couches diverses et leur combinaison. » Mais il permit aussi d'élaborer une réflexion sur les relations entre la dérivation et la composition, et de dégager là encore les particularités de la suffixation onomastique : « À quoi sert en fin de compte un suffixe ? À faire d'un nom de personne - ou d'un nom de rivière - un nom d'habitat, à introduire une valeur diminutive, augmentative, hypocoristique et bien d'autres encore, mais plus généralement à faire d'un terme simple un autre plus complexe où se reflètent les tendances ou les préférences caractéristiques d'une époque et d'une région. »
- 8 Une autre série de colloques est caractérisée par des thématiques renvoyant à la réalité référentielle. Ainsi, en 1989, le colloque de Grenoble fut consacré à la toponymie du relief, mais ne donna pas lieu à publication d'actes ; quelques-unes des communications présentées ont été publiées dans les volumes de la *Nouvelle revue d'onomastique [NRO]* de 1990 et 1991. Quelques années plus tôt, en 1987, le colloque de Charleville-Mézières avait été voué à l'étude d'une région transfrontalière à travers deux de ses caractéristiques : « L'Ardenne, l'eau et la forêt ». Publiés dans le numéro 9 de la *NRO* (1987), les *Actes* permirent d'approfondir la connaissance de l'hydronymie ardennaise dans ses couches les plus anciennes, grâce à une communication de Maurits Gysseling, de montrer toute la complexité du choronyme *Ardenne* dans l'analyse qu'en fit Jean Germain, ou encore de souligner les continuités linguistiques reliant l'Ardenne et la Thiérache à travers l'étude d'un toponyme commun, le *Pachis*, proposée par Jacques Chaurand. C'est l'eau encore, mais celle de l'océan, ainsi que les îles et les rivages qui furent à l'honneur à Oléron, à l'occasion du neuvième colloque (1997). Publiés par l'Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique [ABDO] l'année suivante sous la direction de Gérard Taverdet, les *Actes* regroupent dix-sept communications, dont la plupart concerne l'hydronymie au sens large, incluant par exemple l'étude que Pierre Gauthier, organisateur du colloque, consacre au marais poitevin, mais aussi les activités liées aux cours d'eau, comme la batellerie (Stéphane Gendron) ou la pêche (Michel Tamine).

- 9 C'est une tout autre réalité référentielle qui se trouve au cœur des débats, en 1999 à Reims, où le dixième colloque, organisé en partenariat avec l'université de Reims-Champagne-Ardenne, accueille, sous la présidence de Jean Germain, près d'une trentaine de communications consacrées au thème qu'avait retenu Jacques Chaurand : « La vigne et les vergers ». Dans la *Préface des Actes*, publiés en 2002 dans un numéro spécial de la revue *Parlure*, il constate, d'une part, que « c'est, à n'en pas douter, la microtoponymie qui est le grand révélateur de la présence de la vigne et nous fait connaître les particularités propres à chaque région », mais souligne, d'autre part, que l'onomastique ne saurait jamais être considérée comme un reflet fidèle du réel : « En Champagne, dans un pays de vieille tradition viticole comme la région de Vertus dont les vins étaient déjà célèbres au Moyen Âge, la microtoponymie directement reliée à la vigne est insignifiante et bien incapable de fonder une histoire de la viticulture locale. » Cette incapacité s'explique bien entendu par l'omniprésence de la vigne dans la région, qui ruinerait le caractère distinctif d'une dénomination limitée à l'emploi du générique. Pourtant, là encore, il n'existe pas de règle absolue, puisque des déterminations, en l'occurrence adjectivales : « les chétives, grandes, longues ou vieilles vignes », permettent de singulariser les noms de lieux.
- 10 Mais qu'elle soit orientée vers la réalité référentielle ou vers l'histoire, l'onomastique ne saurait échapper à deux vecteurs qui participent également de sa spécificité et qui ont donné lieu à colloques : le premier a fait d'elle un « témoin de l'activité humaine », thème retenu au Creusot en 1984, à l'occasion du cinquième colloque, dont les *Actes* ont été publiés par les bons soins de Gérard Taverdet et de l'ABDO. Dans une préface pleine d'humour et intitulée : « Pourquoi Le Creusot ? », il justifie le choix du thème par son adéquation au lieu, mais aussi parce qu'« il avait d'autre part l'énorme avantage de laisser peu de place à la toponymie-fiction, celle qui fait rêver, dès que l'on aborde les noms de montagnes ou les noms de rivières ; il fallait plutôt observer des problèmes moins spectaculaires, mais qui, en même temps, demandaient une documentation plus large ; ce que nous avons perdu en discussions passionnées, nous l'avons, du moins nous l'espérons, largement récupéré en sérieux. » En effet, furent produites et analysées d'innombrables traces onomastiques d'activités très différentes, depuis celles qui concernent la mise en valeur des sols à travers les défrichements, les cultures diverses dont celle de la vigne, jusqu'aux activités industrielles illustrées par la métallurgie, mais encore la production céramique, la domestication des eaux, etc. Par une cruelle ironie du sort et de l'évolution économique, le colloque se déroula au moment même où l'un des fleurons de l'industrie française, Creusot-Loire, déposait le bilan, condamnant au chômage des milliers d'ouvriers et d'employés, qui, comme le souligne Gérard Taverdet, avaient assuré sa prospérité.
- 11 L'autre vecteur annoncé fait de l'onomastique une composante essentielle du patrimoine, les relations entre les deux domaines ayant été jugées suffisamment riches pour que leur soit consacré le colloque qui s'est tenu au Teich, au cœur du Parc régional naturel des Landes de Gascogne, en 2003. C'est à nouveau Gérard Taverdet qui en a édité les *Actes*, sous l'égide, cette fois, de l'Association bourguignonne d'études linguistiques et littéraires [ABELL], le colloque ayant été placé sous la présidence d'honneur de Pierre Bec, qui en a rédigé la conclusion, alors que Jacques Chaurand s'est chargé de l'*Avant-propos*. Là encore, il justifie l'entreprise par le comportement original des noms propres, dans la mesure où « ils ne sont pas soumis aux mêmes remous que le lexique qui ne cesse pas de se renouveler et, si une tendance à l'évolution existe partout, les types d'évolution ne se

recouvrent pas et ont chacun leur rythme.» D'autre part, si la sauvegarde s'impose comme une ardente obligation patrimoniale, encore convient-il de savoir exactement comment on peut la mettre en œuvre, et la communication de François Kerlouégan, qui s'insurge contre le « vandalisme toponymique » de certaines municipalités, donne à Jacques Chaurand l'occasion d'évaluer et de déplorer les écarts entre les conceptions : « Le gestionnaire aime les conclusions définitives, immédiatement et facilement applicables ; la discussion toponymique est prolongeable, ses résultats sont perfectibles et le philologue n'en est pas malheureux, bien au contraire, tandis que le gestionnaire, qui a tranché, peut repartir, l'esprit libéré, pour prendre de nouvelles décisions. »

- 12 Les autres colloques de la SFO, et en particulier les plus récents, montrent une orientation un peu différente, tournée davantage vers une réflexion sur les démarches, les méthodes mises en œuvre par les onomasticiens, leur légitimité scientifique, voire sur la nature du nom propre. Cette tendance trouve une première illustration à Reims, où le colloque de 2005, treizième de la série et présidé par Jean-Claude Bouvier, proposait un thème général « Espace représenté, espace dénommé », immédiatement décliné en trois directions : « Géographie, cartographie, toponymie ». Il s'agissait de prendre en considération la notion d'espace, telle qu'elle est appréhendée par les géographes et représentée par les cartographes, - ce sont parfois les mêmes -, et l'on peut s'étonner que la géographie soit si tardivement invitée dans les colloques d'onomastique, alors que l'histoire en est l'hôte quasi permanent depuis les tout premiers ; c'est d'autant plus paradoxal que la nomination détermine non seulement l'étendue mais l'existence même des zones spatiales, comme le note Gérard Taverdet dans le texte liminaire du recueil des *Actes*, publié en 2007 sous la direction de Jean-Charles Herbin et Michel Tamine : « Il semble en effet qu'il n'y ait pas de lieux possibles sans l'imposition d'un nom ou, plus exactement, que le lieu n'existe que par le nom qu'on lui a donné ». Gérard Taverdet, qui avait alors succédé à Jacques Chaurand comme président de la SFO, poursuit son propos et relève l'inflexion évoquée ci-dessus en délimitant l'espace thématique du colloque : « Le nom dit "propre" s'oppose au nom "commun" par son absence de sens ; mais le toponyme, à défaut de sens, a une "définition", à condition que l'on pense toujours que, dans *définition*, il y a *finis*, "la frontière". Quel est le territoire couvert par le nom ? Est-il constant à travers les âges ? Le toponyme peut-il voyager ? Les toponymes anciens ont-ils les mêmes "définitions" que leurs descendants modernes ? ».
- 13 La question soulevée par Gérard Taverdet fut explicitement placée au centre du colloque d'Aix-en-Provence (2010), dont les *Actes* ont été publiés sous la direction de Jean-Claude Bouvier en 2013, sous un titre qui reprenait l'intitulé thématique : « Le nom propre a-t-il un sens ? » ; le thème second, généralement consacré à l'onomastique de la région qui accueille le colloque, avait fait l'objet d'un élargissement notoire : « Les noms propres dans les espaces méditerranéens », ce qui permit à plusieurs conférenciers originaires du Maghreb de présenter une communication. Bien entendu, la question du sens des noms propres visait d'abord à préciser des notions parfois mal perçues donc mal délimitées, d'où les confusions terminologiques que l'on constate dans certaines approches à visée définitoire : parmi celles-ci, étymologie et motivation, arbitraire du signe, sens et signification, démotivation et remotivation, référent et signifié, etc. Mais il s'agissait aussi de reconquérir un terrain depuis trop longtemps annexé par les logiciens, avec dans leur sillage certains grammairiens, qui proclament que les noms propres sont caractérisés par la vacuité sémantique et par l'absence de tout contenu descriptif. Mais que dire, dans ces conditions, de la toponymie urbaine ou de l'odonymie, dont les éléments fondent

originellement leur validité fonctionnelle sur leur contenu descriptif ? Dans telle localité, la *rue de l'Église* conduit précisément à l'église ; dira-t-on qu'il ne s'agit pas d'un nom propre ? On peut s'étonner par ailleurs du fait que certains ouvrages théoriques traitant de ces questions développent leurs analyses sur la base de quelques exemples récurrents et stéréotypés, sans jamais citer les travaux des onomasticiens. Imagine-t-on une théorie des genres littéraires qui ne citerait aucun roman ni aucun poème ? Leurs auteurs se privent ainsi d'une richesse et d'une complexité, dont ils pourraient trouver de nombreuses illustrations dans les *Actes* de ce colloque et des précédents, mais dont s'accommoderaient peut-être difficilement certains schémas simplificateurs.

- 14 Le quatorzième colloque, organisé par Jean-Claude Malsy, s'est tenu à Arras en 2008, mais en raison de difficultés diverses, les *Actes* ne purent être publiés qu'en 2014, dans un numéro spécial de la revue *Parlure* : nous avons eu, entre-temps, à déplorer la disparition de Jacques Chaurand, à qui ils furent dédiés. Ces années bien sombres pour nos disciplines furent aussi marquées par la disparition de Marianne Mulon, Marie-Rose Simoni-Aurembou et Martina Pitz, dont le mari, Gérard Bodé, tint à participer à l'édition des *Actes* et en rédigea la *Présentation*. Le volume s'ouvre sur l'une des toutes dernières contributions de Jacques Chaurand aux sciences onomastiques, intitulée : « Caractères originaux de la microtoponymie du Pas-de-Calais » ; elle illustre parfaitement l'un des aspects du thème, qui, sous ses allures de titre de fable : « Noms des villes et noms des champs », renvoie à la question des relations entre microtoponymes et toponymes majeurs. S'il est difficile d'imaginer une solution de continuité entre les uns et les autres, et si certains microtoponymes constituent bien un substrat qui a nourri le développement de toponymes majeurs, il apparaît également que certains noms de lieux importants se sont imposés sans bénéficier d'une telle assise, tandis que d'autres n'entretiennent avec des microtoponymes que des relations d'homophonie et éventuellement d'homographie qui masquent des histoires, des étymologies et des longévités très différentes. La question est donc complexe et appelle des recherches complémentaires, conduites dans toute la mesure du possible avec l'appui d'autres disciplines, comme le soulignait Martina Pitz : « Parmi bien d'autres pistes, une collaboration pluridisciplinaire très concrète entre onomasticiens, archéologues et spécialistes de la géographie historique, permettrait ici de donner tout son sens à la recherche de relations intra-onomastiques entre macrotoponymie et microtoponymie qu'on souhaiterait voir se développer dans les prochaines années. »
- 15 Le dernier colloque qui sera évoqué dans ce tour d'horizon et qui a précédé celui de Paris, s'est déroulé en 2013 à Bruxelles, dans les magnifiques locaux du Palais des Académies, et sous la présidence de Jean-Marie Pierret, professeur émérite de l'université de Louvain. Son élaboration résultait d'un partenariat de la SFO avec la section wallonne de la Commission royale de toponymie et dialectologie, dont le secrétaire, Jean Germain, a codirigé l'édition des *Actes*, publiés aux éditions L'Harmattan en 2015. Et comme toujours, la richesse onomastique de la région d'accueil, désormais gratifiée du « politonyme » *Fédération Wallonie-Bruxelles*, a été mise en valeur par plusieurs communications regroupées dans le chapitre intitulé « Onomastique belgo-romane ». Quant à l'énoncé du thème général : « Mode(s) en onomastique », il masquait le genre du substantif initial et neutralisait le nombre, d'où une démultiplication possible des interprétations et une offre sémantique particulièrement riche. Une première piste, celle de la mode en tant que diffusion d'un modèle, avait été évoquée par Jacques Chaurand dès le colloque de Strasbourg : « L'onomastique a ses tendances propres, ses modèles propres, dont la



formation et le maintien tiennent au statut même du nom de personne et du nom de lieu. » Elle a généré une grande diversité dans les sujets traités, depuis la « musique extrême » et les noms de cocktails jusqu'à la diffusion des hagionymes, illustrant une fois encore l'exceptionnelle étendue du domaine des noms propres. La seconde piste, suggérée par le masculin, invitait à une réflexion relative au mode de production et de construction des composants onomastiques et à leur syntaxe interne. Bien entendu, la combinaison des deux pistes était possible et d'ailleurs souhaitée par les organisateurs : elle a été réalisée dans de nombreuses communications, de manière implicite dans leur contenu, mais aussi, pour l'une d'entre elles, proposée par Willy Van Langendonck, de manière explicite dans le titre : « La mode du mode pragmatique dans la théorie du nom propre ».

- 16 Comme on le voit, la question des sources, soumise à la réflexion des onomasticiens à Paris, prolonge et couronne un parcours ouvert à Loches en 1978 et qui a permis, à travers dix-sept manifestations scientifiques, d'explorer l'univers des noms propres, non seulement dans les relations qu'ils entretiennent avec des disciplines proches, en particulier la géographie et l'histoire, mais également dans la place particulière qu'ils occupent au sein des langues, en l'occurrence des langues romanes. Les noms propres organisent l'espace et permettent de s'y repérer, ils témoignent de l'histoire et de l'évolution des langues, ils identifient les individus, les lieux, les innombrables objets qui sont soumis à nomination : ils relèvent à la fois des recherches diachroniques, qui remontent vers le passé, et de descriptions synchroniques, qui observent leur fonctionnement dans un état de langue, contemporain ou non, et toute cette richesse, qui n'est certes pas épuisée, laisse encore augurer de nombreux et fructueux colloques.
- 17 Dans son *Avant-propos*, Mme la directrice des Archives nationales souligne la richesse et la diversité des actes du colloque de Paris, et nous a proposé, afin de leur donner l'audience la plus large possible, d'en assurer la diffusion grâce à une publication simultanée sur deux vecteurs, sous forme numérique dans la collection des Archives nationales sur la plate-forme OpenEdition Books, et sous la forme de deux volumes constituant des numéros spéciaux de la *Nouvelle revue d'onomastique*. Nous la remercions de cette attention et la prions de trouver ici l'expression de notre gratitude.

---

## NOTES

1. Les références complètes des actes de colloques évoquées dans les pages qui suivent ainsi que les sommaires de ces actes sont consultables sur le site informatique de la SFO : [www.sfo-onomastique.fr](http://www.sfo-onomastique.fr) (rubrique Publications - Colloques de la SFO).

---

AUTEUR

**MICHEL TAMINE**

Président de la Société française d'onomastique